

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 29 avril 2021

Question écrite urgente

Cité de la musique : quel rôle pour le canton ?

Les habitant-e-s de la Ville de Genève voteront le 13 juin sur la Cité de la musique. Un oui permettra de rassembler sous un même toit les musicien-ne-s professionnel-le-s de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) ainsi que 500 étudiant-e-s de la Haute école de musique de Genève aujourd'hui dispersé sur 9 sites, pas équitablement adaptés à l'enseignement. La Cité de la musique proposera également au public deux restaurants, une bibliothèque-médiathèque, ainsi qu'un espace d'exposition ouvert à toutes et tous. Le terrain des Feuillantines au nord de la place des Nations, propriété des Nations Unies, constitue une parcelle adéquate et suffisamment grande pour accueillir le projet, dont le propriétaire (l'ONU) accepte de céder la maîtrise.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Certaines voix s'élèvent pour affirmer que ce projet aurait très bien pu se développer au sein du secteur du PAV. Existe-t-il actuellement, au sein du PAV, des espaces vierges qui pourraient accueillir un projet B de Cité de la musique ? Si oui, dans quel délai ?*
- *Le Conseil d'Etat est-il intervenu dans les réflexions pour identifier le lieu idéal pour la Cité de la musique ?*
- *Le Conseil d'Etat envisage-t-il de soutenir financièrement le projet de la Cité de la musique comme pourrait l'y inviter l'initiative cantonale 167 « pour une politique culturelle cohérente à Genève » votée à 83% en 2019 plébiscitant le fait que le canton doit s'impliquer davantage dans le champ culturel ?*

-
- *En cas de soutien financier du canton, quels en seraient les nouveaux bénéficiaires, étant entendu que les frais de fonctionnement de l'OSR et de la HEM sont couverts ? Quels en seraient les montants ?*